

L'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS

MISSIONS

- ▶ Il s'agit de gérer et de coordonner l'ensemble des déplacements liés à l'activité de l'AS

QUI ?

- ▶ Le responsable technique du bureau AS ou les responsables par sport.

QUAND ?

- ▶ Au moins une semaine avant la date du déplacement en suivant les calendriers des compétitions fournis par le CRSU.

COMMENT ?

- ▶ Démarcher des sociétés de car ou de minibus.
- ▶ Se renseigner auprès des services municipaux qui peuvent louer des minibus à moindre coût.
- ▶ Se renseigner sur les subventions accordées pour le remboursement de certains déplacements.
- ▶ Penser à réserver les véhicules de l'Université/Ecole si celle-ci en dispose.

CONSEILS

- ▶ Faire jouer la concurrence entre les sociétés de transport prestataires.
- ▶ Assurer une communication entre la personne en charge du déplacement et les responsables par sports (nb de personnes, match confirmé, ...)
- ▶ Ne pas hésiter à faire des demandes de subventions.
- ▶ Confier la responsabilité et la bonne tenue de chaque déplacement à un étudiant afin d'éviter tout problème de dégradation ou autre.
- ▶ ANTICIPER.